

VI

Sins m' voleûr fé ni pus ni mons qu' ine aute
 Dj'a-st-avu m' p'art dè tîmps qu' dj'esteûs djônê ;
 Li doûs rislet d'ine binamêye crapaude
 Gottéve ès mi âme — èt dj' li féve on rimê.
 C'esteût l' prétemps, i plovêve des caresses,
 Les fleûrs, li mûse ni m' lèyît pus nou r'pwès.
 — Ah ! qui n' ra-djdju tot l' blamant di m' djônêsse
 Po r'tchanter l' glwêre dês Valureûs Lidjwès !

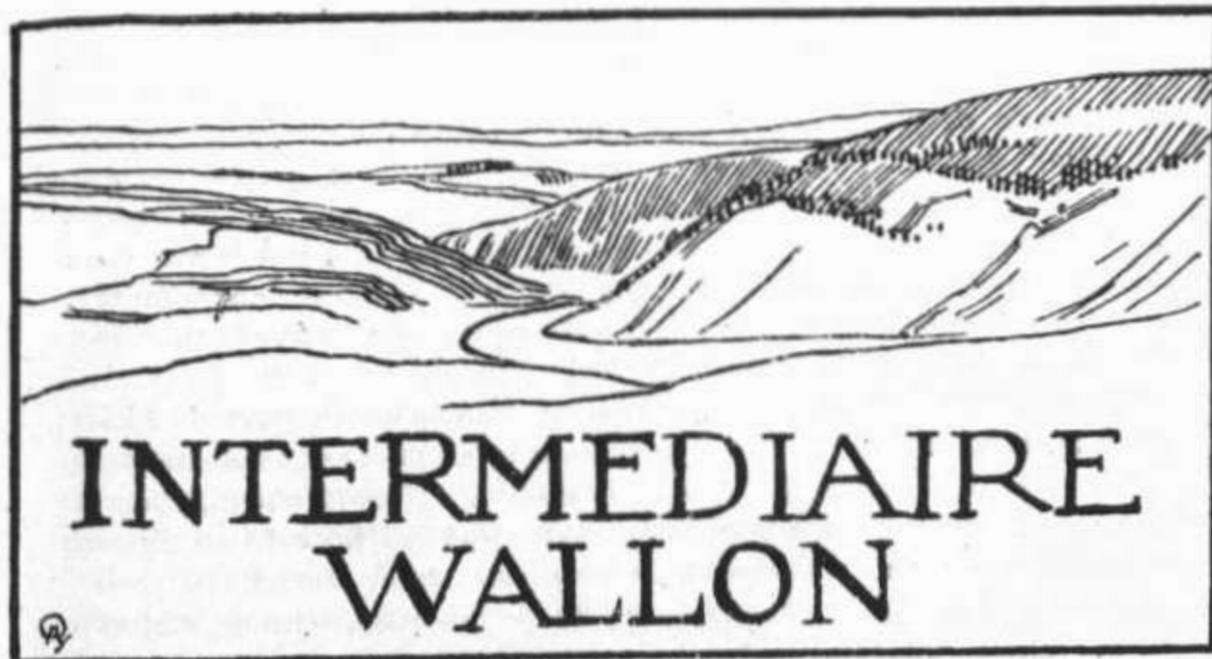
VII

D'ja tant tchanté, tant râclé so m' pauve mûse,
 Qu'elle est div'nowe ossi halcrosse qui mi.
 Qwand on d'vînt vis, on n' vât pus on blanmûse
 Chaskeune vi twêse comme ine saqwi d' viermi.
 Awoureûs'mint qui l' sov'nance wâde si plèce...
 Et les sov'nîrs c'est dês si doûs saqwès !
 — Ah ! qui n' ra-djdju tot l' blamant di m' djônêsse
 Po r'tchanter l' glwêre dês Valureûs Lidjwès !

JOSEPH VRINDTS.

VI. Sans me prétendre plus ou moins qu'un autre | J'ai eu ma part
 au temps où j'étais jeune. | Le doux sourire d'une gentille fillette | Tombait
 dans mon âme, et je lui faisais un poème. | C'était le printemps, il pleuvait
 des caresses, | Les fleurs, la muse ne me laissaient plus de repos. || — Ah !
 que ne retrouvé-je la flamme de ma jeunesse | Pour chanter encore la gloire
 des Valeureux Liégeois.

VII. J'ai tant chanté, tant harcelé ma pauvre muse | Qu'elle est devenue
 aussi branlante que moi. | Quand on devient vieux, on ne vaut plus un sou |
 Chacun vous toise comme un bois vermoulu. | Heureusement le souvenir
 garde sa place | Et, les souvenirs, ce sont choses si douces... || — Ah ! que
 ne retrouvé-je toute la flamme de ma jeunesse | Pour chanter encore la
 gloire des Valeureux Liégeois !



... Quant à n'avoir pas le droit d'ignorer certaines choses, c'est une proposition à laquelle je ne me rallierai que lorsque la perfection absolue sera de ce monde. L'INTERMÉDIAIRE a pour devise ; il se faut entr'aider ; s'il la remplaçait par celle-ci : on n'a pas le droit d'ignorer, il n'aurait plus qu'à disparaître.

(L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX, LVII [30 décembre 1908], col. 989).

QUESTIONS

Nous rappelons à nos lecteurs les questions qui ont été posées précédemment. Il est de la nature des recherches historiques, que leur documentation peut toujours s'accroître, se compléter ou se préciser. Sauf des cas exceptionnels, les enquêtes de notre Intermédiaire doivent donc être considérées comme permanentes.

La légende de Sainte-Béatrice. — On connaît le drame que M. Maurice Maeterlinck a tiré de cette légende sous le titre de *Sœur Béatrice* et qu'il situe dans un couvent aux environs de Louvain. Les journaux parisiens nous ont annoncé que M. André Messager, puis M. Albert Wolff avaient adapté le même sujet à la scène française. *Comœdia* du 17 septembre dernier rapporte que Mme Yvette Guilbert a prié le jeune compositeur Maurice Lévy de mettre en musique un poème de sa main, inspiré de la même légende. La charmante divette, dans une lettre qu'elle envoie à ce journal, raconte que d'autres écrivains ont été séduits par cette histoire mystique, entre autres le professeur Reinhardt qui présenta *Le Miracle*, à Londres, avec musique d'Humperdinck.

Avant Maeterlinck, le sujet avait inspiré d'autres écrivains : il faut signaler *Sœur Natalia*, publié dans les *Nouveaux contes cruels et propos d'au-delà* (Calmann-Lévy,) de Villiers de l'Isle-Adam ; et aussi

la *Légende de Sœur Béatrix*, de Charles Nodier; le délicat conteur de *Fleur des pois* dit l'avoir tirée d'un vieil hagiographe nommé Bzovius, continuateur peu connu de Baronius, qui ne l'est guère davantage. Il situe le drame « non loin de la plus haute cime du Jura, mais en redescendant un peu sur son versant occidental », où l'on remarquait jadis un amas de ruines qui avaient appartenu au monastère de *Notre-Dame des Epines fleuries*.

Au cours d'une conférence, donnée quelque part au pays de Charleroi, M. Louis Piérard revendiquait pour la Wallonie ce conte merveilleux. C'est à l'abbaye de l'Olive, à Mariemont, en Hainaut, que se trouverait, paraît-il, le tombeau de *Sœur Béatrice*. On est tout disposé à le croire, mais en présence de la popularité de la légende, ne serait-on pas en droit de se demander si elle ne fait pas partie de ce fonds de croyances communes à toute l'humanité, et qu'on retrouve sous des formes diverses, dans tous les pays du monde?

Les collaborateurs de *Wallonia* pourraient-ils nous dire sur quoi l'on se base pour localiser la légende à l'abbaye de l'Olive?

ARILLE CARLIER.

César Franck, ses origines. — Notre distingué confrère *l'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, de Paris, ayant posé la question à ses lecteurs, publie dans son numéro du 10 décembre dernier, sous la signature A. P., la réponse suivante:

L'auteur de *Ruth* et des *Béatitudes* était bien de souche wallonne. Lorsqu'il naquit à Liège, le 10 décembre 1822, son père faisait de la banque en cette ville. La famille Franck rattache, dit-on, ses origines à une dynastie de peintres wallons de ce nom qui étaient loin d'être sans talent et dont le plus ancien serait un Jérôme Franck, qui, né en 1540, serait venu se fixer à Paris, où il obtint le titre de peintre du roi Henri III. Cet ancêtre présumé de César Franck mourut à Paris en 1610. C'est tout ce que l'on peut dire, à l'heure présente, des origines et de l'ascendance du grand artiste.

Nos lecteurs n'en savent-ils pas plus long?

Souvenirs des occupations étrangères. — On sait combien le peuple wallon eut à souffrir des armées étrangères au XVIII^e et au commencement du XIX^e siècle: les récits de nos grands-pères évoquant surtout misère, pillage, cruauté, prouvaient à quel point *Kaiserliques*, *Russiens* et autres avaient terrorisé le pays.

Il serait intéressant, me semble-t-il, de recueillir les souvenirs que notre peuple peut avoir conservé de ces moments tragiques.

Je donne l'exemple.

Les armées devaient bien suivre les grand'routes; au pays de Herve, la chaussée de Liège à Aix-la-Chapelle était seule praticable; les communications étaient si difficiles qu'un habitant des « Fonds de Forêt » étant allé à Fléron, fut tout surpris d'y trouver des soldats étrangers; il ignorait même la guerre, alors qu'à moins d'une heure de chez lui, Fléron était occupé militairement depuis plus de six semaines et subissait toutes les vexations.

Pendant de longues années, le pays garda l'impression pénible de cette mauvaise période et lorsque l'on commença le réseau actuel de nos routes, certains conseils communaux de village manifestèrent de l'opposition, objectant que ces routes faciliteraient l'arrivée des troupes.

Vers 1850, une ferme située à Clermont-sur-Berwinne, non loin de la chaussée, était sur le point d'être louée avantageusement à un cultivateur; un rusé de l'endroit, dans l'intention d'y caser l'un des siens, fit entrevoir au futur locataire les dangers qu'un tel emplacement présentait en temps de guerre, et le souvenir des misères racontées par les vieux aidant, le brave homme renonça à occuper la ferme.

Une conséquence inattendue de l'occupation étrangère est le manque d'hygiène par défaut d'élévation dans quantité d'étables existant encore aujourd'hui: les « Kaiserliques » et autres n'hésitaient pas à détacher les vaches et à les chasser dans la neige pour installer leurs chevaux à l'écurie; voulant s'éviter de pareils ennuis, les timorés donnaient à leurs étables une hauteur à la rigueur suffisante pour être occupée par des vaches, mais absolument insuffisante pour des chevaux.

Dr S. RANDAXHE.

RÉPONSES

Auberon en Hainaut (XX, 747). — M. Félix Hachez, dans une étude publiée dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons* (1) en 1888, a réuni sur *Auberon* une importante documentation. D'après lui, le nom d'Auberon ne serait autre que celui du personnage fabuleux dont on a chanté les exploits dans les chansons de geste, sous les appellations d'*Obéron*, *Albérich*, *Albrik* et *Aubry*. Comme on le sait, les exploits de ce héros furent célébrés dans les poèmes des *Nibelungen* et des *Aventures de Huon de Bordeaux* et colportés, dès la fin du XII^e siècle, à travers la Gaule et la Germanie par les trouvères et les troubadours. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que la gloire d'Auberon soit parvenue dans le Hainaut à cette époque; et lorsqu'en 1185, suivant la *Chronique du Hainaut* de GISLEBERT, le comte Beauduin V effectua aux fortifications de Mons d'importantes réparations, on comprend pourquoi l'on donna aux tours nouvellement édifiées les noms des « preux » dont les « gestes » fameux hantaient les esprits: de là le nom de *tour Auberon*, de là aussi celui de *tour César* qui fut longtemps conservé à l'un des donjons du château.

A vrai dire, le nom de *tour Auberon* n'apparaît pas dans nos Archives avant 1425, date à laquelle nous le trouvons mentionné dans un compte relatif aux travaux du château (2); mais il est certain qu'il date du XII^e siècle.

(1) FÉLIX HACHEZ: *Description et histoire de Mons* dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, Tome XXI, pages 1 à 180.

(2) LÉOPOLD DEVILLERS: *Notice sur le dépôt des archives de l'État à Mons*, p. 36, nos 11 et 12.

Plus tard, les annalistes, cherchant à s'expliquer l'origine de ces désignations, ont été amenés à penser qu'elles avaient été données pour rappeler le souvenir des fondateurs de Mons. M. Félix Hachez attribue même à la vanité de nos chroniqueurs cette complaisance à découvrir pour Mons de si glorieux fondateurs. Pour les uns, c'est Jules César établissant un camp fortifié sur la colline de Mons, d'où le nom de *castrilocus* donné à Mons dans un manuscrit du VII^e siècle; pour les autres, c'est Auberon, descendant du roi des Francs, Chlodion le Chevelu. C'est l'opinion de JACQUES DE GUYSE qui, dans ses annales du Hainaut ⁽¹⁾, reprenant la légende de Hugues de Toul, fait d'Auberon un guerrier franc, luttant contre la dynastie usurpatrice des Mérovingiens et créant nombre de villes et de châteaux parmi lesquels ceux d'Epinal, de Strasbourg, de Namur, de Mons, etc. D'après un manuscrit du XVI^e siècle, de la Bibliothèque royale (n^o 10.356, p. 521), que cite M. Hachez, Albéric ou Aubron régna en Austrasie en 452, mourut en 462 et fut enterré au Mont de la Trinité, près de Tournai.

Toutes ces légendes, dont la plupart se trouvent dans l'ouvrage de Jacques de Guyse, ont été reprises et amplifiées par les annalistes et historiens qui suivirent, tels FRANÇOIS DE ROSIÈRES dans les *Stemmata Lotharingiae* (1580), NICOLAS DE GUYSE, dans son ouvrage *Mons Hannoniae Metropolis* (Cambrai, 1621), FRANÇOIS VINCIANT, dans les *Annales du Hainaut* (édit. des Bibliophiles de Mons, 1848), JOHN TACK-GREGORY, dans la *Géographie et l'Histoire de Mons* (traduit par F. Hachez, Mons 1888) et G.-J. DE BOUSSU dans l'*Histoire de Mons* (1725). Mais aucun d'entre eux ne peut nous donner pour Auberon la moindre certitude historique.

Rappelons, pour terminer, que les substructions de la tour Auberon se voient encore dans le jardin d'une maison de la rue N.-D. Débonnaire et qu'une rue de Mons est encore de nos jours appelée rue de la Tour Auberon. L'actuelle rue des Gades a porté jusqu'au XVIII^e siècle le nom de rue Auberon.

H. DELANNEY,

Secrétaire du Cercle archéologique de Mons.

La danse des Olivettes (XVI à XIX; XX, 694). — Le Directeur de *Wallonia* ne peut entendre parler d'une vieille accoutumance sans se renseigner aussitôt. La preuve, c'est qu'à peine avais-je fait allusion aux Olivettes, dans *li Couarneû*, de Namur, que je recevais de lui un billet très pressant, me disant qu'il serait bien heureux de savoir en quoi consistait cette danse, les circonstances où on la dansait, l'air traditionnel, etc. Je vais essayer de le satisfaire ⁽¹⁾.

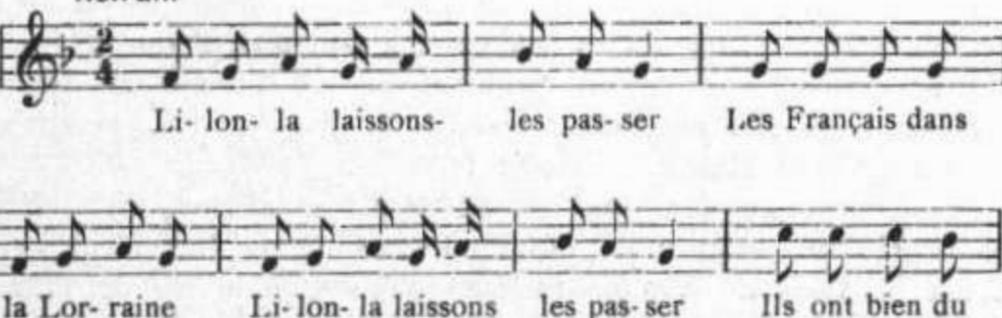
(1) JACQUES DE GUYSE, traduit par le MARQUIS DE FORTIA : *Histoire du Hainaut*, 1862, T. VI, p. 337 et suivantes.

(2) Notre aimable correspondant a écrit sa notice en wallon : il nous excusera d'en donner la traduction, le sujet intéressant aussi nos lecteurs étrangers à la Wallonie. — N. D. L. R.

Les olivettes ne sont pas une danse, mais plutôt un crémignon, comme on dit à Liège, ou mieux une farandole, comme on dit en Provence. Ce jeu doit être, en ce village de Vonèche, d'où je tiens surtout les renseignements, très ancien — aussi vieux qu'Hérode, comme on dit dans le pays; car des vieillards morts depuis déjà nombre d'années l'ont toujours connu, sans pouvoir dire pourquoi il a pu être importé. Le nom, pourtant, est exotique, comme les olives ⁽¹⁾.

Le jeu était accompagné d'une chanson. Quels sont les couplets? Je les ignore; on ne connaît plus que le refrain. Pourtant, l'un de mes voisins me dit les avoir entendu chanter ici, à Charleville, par un Wallon. Malheureusement, ce chanteur est mort depuis six mois. Quoi qu'il en soit, voici le refrain, noté par un de nos compatriotes, M. Ambroise Delattre, sous-chef de l'harmonie de Monthermé.

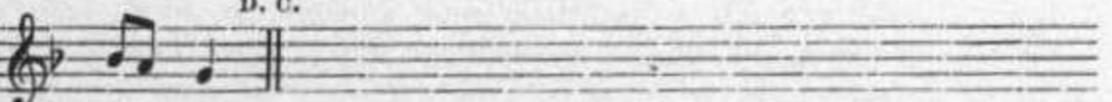
Refrain



Couplet



D. C.



Les Olivettes se dansaient à Vonèche et dans les villages des alentours, mais plutôt du côté de l'Ardenne; on les connaissait aussi à Oignies: on les a encore dansées cet été à Fromelennes, commune française voisine de Givet. Je n'en ai jamais entendu parler dans la Famenne.

C'est ordinairement le mardi de la *dicace* qu'on dansait les Oli-

(1) [On peut lire ci-dessus t. XX (1912) p. 694, quelques indications relatives à la danse des Olivettes à Vonèche.]

vettes, après la « Messe de Jeunesse », dans une salle au milieu de laquelle on avait réuni, pêle-mêle, une trentaine de chaises; parfois celles-ci avaient les pieds posés sur des bouchons, ce qui diminuait leur stabilité. Pour toute musique, une clarinette.

Les danseurs et danseuses se tenaient par la main ou par le bras, comme pour une ronde.

Dès les premières notes de l'instrument, le danseur qui tenait la tête se faufilait en zig-zag, toujours dansant, entre les chaises; les autres devaient le suivre. Tout danseur qui culbutait une chaise devait payer l'amende (cinq centimes); il n'était pas rare de voir qu'une chaise en faisait tomber d'autres; parfois aussi le faux pas d'un danseur entraînait le faux pas de ses voisins, et le résultat était le même: toute une série d'amendes au profit de la caisse commune.

Après chaque accident, on redressait les chaises et le jeu durait souvent pendant une heure, une heure et demie. C'était le moment de la dicace où l'on s'amusait le mieux. Il arrivait parfois qu'on déchirait ses vêtements, culottes et jupons, ou même qu'on se faisait des bleus; mais, quand c'est la dicace, il faut bien s'amuser!

J'ai oublié de demander comment on s'y prenait au temps des crinolines: je suis né à cette époque là, mais quand j'ai été en âge de danser, elles étaient... envolées!

On ne peut pas dire que les Olivettes sont abolies, mais elles sont bien près de tomber en désuétude. Avant qu'elles aient cessé de plaire, je viens de camper quelques chaises au milieu de la maison, j'ai pris Titine par la main et nous avons revécu quelque peu nos vingt ans.... Mais ça ne va plus; les jambes sont raides, l'haleine est courte, et c'est tout au plus si, avec trois refrains, j'ai retardé le point final!

Florent MATHIEU,

des *Rèlis Namurwès* et de la *Mutuelle belge des Ardennes*. (Charleville).



DÉFENSE WALLONNE

La chronique mensuelle que faisait, sous ce titre, notre dévoué collaborateur M. F. MALLIEUX, cesse de paraître dans *Wallonia*. On la trouvera désormais dans le bulletin que « l'Assemblée wallonne » va publier sous ce même titre: *La Défense wallonne* (1).

Ce n'est pas sans regret que nous voyons cesser dans nos pages une collaboration spéciale aussi remarquable. Mais, à M. Mallieux comme à nous, il est apparu, d'une part, que sa chronique atteindrait, par le périodique nouveau, un plus grand nombre de lecteurs; d'autre part, qu'elle s'y pourrait développer dans des proportions que ne comporte point le cadre de *Wallonia*.

Nous rendant à ces raisons, nous constatons, du reste, qu'il peut très justement suffire à notre Revue d'avoir montré, par une documentation précise, et, comme toujours, impartiale, la complexité troublante de la question des Langues.

Bien que M. MALLIEUX reste notre collaborateur pour d'autres tâches, nous ne pouvons nous dispenser de lui exprimer l'assurance de la reconnaissance que nos lecteurs et nous lui garderont.

N. D. L. R.

LES LIVRES

Quelques travaux de bibliographie.

Le hasard m'amène à grouper ici quelques œuvres bibliographiques parues en pays wallon dans ces derniers temps. Mais, avant d'aborder mon sujet, ne conviendrait-il pas de demander au public

(1) *La Défense wallonne*, organe de l'Assemblée wallonne, paraîtra chaque mois sous forme de brochure à deux sous.

pardon de la liberté grande? Le public n'a d'yeux et d'oreilles, de reconnaissance et de faveurs que pour les romans, les pièces de théâtre et les chansons. Il cherche son plaisir avant son instruction. Nous n'insinuons pas qu'il a tort: il cherche apparemment la pâture qui lui convient le mieux; nous nous bornons à constater. Pourtant nous n'avons aucune envie de nous excuser, ni de dépêcher la tâche comme aride et déplaisante, comme d'un genre en dehors des Lettres, ni de souffler à l'oreille du lecteur: «passez vite! ceci ne compte pas! Ce que nous en disons, c'est pour faire plaisir à ces messieurs les bibliographes!». Non vraiment! Nous en appelons, au contraire, à tous les travailleurs: que feraient-ils sans les répertoires bibliographiques. La science est devenue tellement compliquée, elle se ramifie en forêts de feuillage tellement touffu, que la vie entière du savant se passerait en documentation, en recherches infructueuses ou incomplètes dans des maquis inextricables, si l'on n'avait pas des répertoires bibliographiques, des collections, des catalogues, des tables synthétiques, des encyclopédies, des inventaires d'archives, de bibliothèques et de manuscrits, des recueils comme les *Historiens des Gaules* ou les *Monumenta* de Pertz ou la *Patrologie* de Migne, des *corpus* d'inscriptions, des *thésaurus*, des *sprachschatz*. Tandis que les uns se proposent des questions aussi restreintes que possible, pour mieux les étudier en profondeur, et que les autres synthétisent à grandes fresques, d'autres se donnent la tâche d'amener les matériaux et les documents à pied d'œuvre, et leur travail ne réclame ni moins d'érudition, ni moins de sens critique, ni moins de recherches, ni moins de dévouement. Il est rare, d'ailleurs, que le même écrivain ne soit pas, tour à tour, ou dans le même ouvrage, créateur et bibliographe. Notre historien Henri Pirenne n'a pas dédaigné de composer deux éditions d'une *Bibliographie de l'histoire de Belgique*. Le livre capital de l'abbé Balau est une critique des *sources de l'histoire du pays de Liège au moyen âge*, où l'on admire, à la fois, la sagacité de l'historien et la science du bibliographe. A la Bibliothèque royale, on se préoccupe sans cesse de la rédaction et de la mise au point des *catalogues*, et des historiens, des celtisants, des numismates, des publicistes, des poètes même, Van den Gheyn, Alvin, Grojean, Valère Gille, Tourneur, et d'autres savants, vouent à cette œuvre, dont la nécessité est ressentie par tous ceux qui étudient, le meilleur de leur temps et de leur science. Demain, ce sera dom Berlière, la gloire de son ordre en Belgique, le créateur de l'Institut historique belge à Rome, qui assumera la tâche de conservateur en chef de la Bibliothèque royale, malgré l'importance et la multiplicité de ses travaux. A ces exemples, il faudrait ajouter les noms des archivistes de l'Etat, élèves de nos meilleurs historiens et historiens eux-mêmes, qui, sans relâche, classent et cataloguent, lisent et excerpent à l'envi, au profit de l'histoire des provinces belges et des communes, au profit des institutions et des mœurs du passé, tous les papiers de toute sorte échappés aux incendies, aux sièges, aux saccages, aux vandalismes et aux injures du temps. Voilà pour quelles raisons j'aborde avec respect les ouvrages, en apparence rébarbatifs, de nos bibliographes.

Je songe aux labeurs énormes qu'ils ont coûtés, à leur utilité ou plutôt à leur nécessité dans la division indispensable du travail scientifique. Et non seulement, le savant économise ainsi un temps précieux, mais on peut affirmer que son œuvre souvent n'aurait pu être conduite à bonne fin sans le secours du modeste bibliographe et de l'aride catalogue.

Passons en revue quelques-uns des derniers ouvrages relatifs à la Wallonie. Ils n'ont pas une portée mondiale; mais chacun, dans sa sphère, est un instrument utile.

La Société de littérature wallonne n'a pas dédaigné de consacrer un volume entier à l'inventaire de ses publications faites dans l'espace de cinquante ans, de 1856 à 1906. Il s'agissait de dresser la **Table systématique** d'environ soixante-dix volumes du *Bulletin* et de l'*Annuaire* de cette société, masse énorme de travaux, de rapports, d'œuvres originales de littérature et de linguistique disséminés et perdus sous ces titres généraux de *Bulletin* et d'*Annuaire*. Cette table fut entreprise par M. OSCAR COLSON. On peut dire qu'elle fut exécutée dans toutes les règles. Pour mieux en comprendre la valeur, il suffirait de la comparer à celles que fit en 1887 et en 1893, le président de la Société, Joseph Dejardin. Mais nous n'avons pas ici le loisir de faire cette comparaison, qui serait d'ailleurs trop à l'avantage de M. Colson. La rédaction et le classement des notices, et jusqu'à la disposition typographique imaginée par l'auteur, font de cette bibliographie un modèle.

Les 1386 numéros en sont répartis dans un ordre systématique de matière, permettant au chercheur de voir d'un coup d'œil ce que la Société a produit dans l'une ou l'autre branche, par exemple en vocabulaires technologiques ou en glossaires locaux, en pièces de théâtre ou en œuvres lyriques. Ces notices rédigées avec un soin méticuleux, absorbent 248 pages. Viennent ensuite des index: 1^o un index géographique des textes romans non liégeois, très utile au linguiste en quête d'exemples sur la phonétique de telle ou telle région; 2^o un index des noms d'auteurs renvoyant aux notices sur leurs ouvrages et permettant ainsi d'embrasser l'activité de chaque auteur; 3^o un index des matières rangées par titres des œuvres publiées. Armé de ces divers moyens, on ne peut manquer de retrouver à l'instant ce que l'on cherche, et tel est bien le but capital d'un pareil ouvrage; mais ce travail atteint encore un autre résultat: il montre l'importance de l'œuvre accomplie par la *Société de Littérature wallonne* pendant un demi-siècle; il donne aux lecteurs wallons et aux étrangers une vue d'ensemble de ses travaux linguistiques et littéraires.

Mais, il serait désirable de posséder une bibliographie wallonne complète, renseignant sur tout ce qui a été publié dans les divers patois romans de notre pays et sur tous les travaux de critique et de linguistique relatifs à ces patois. Ce travail, MM. Colson et Grojean l'ont entrepris, mais c'est une œuvre dont l'élaboration demandera de longues années. En attendant cette lointaine échéance, M. OSCAR COLSON a publié en 1912, sous les auspices de la Société de littérature wallonne, une **Bibliographie de la littérature wallonne**

contemporaine pour les années 1905 et 1906. Cet ouvrage fait suite à la Bibliographie rétrospective projetée, qui s'arrêtera à la fin de 1904. Il comprend 282 numéros. Sans entrer dans le détail de l'exécution, nous dirons qu'il est fait avec la même sûreté de main, le même esprit d'analyse, la même netteté typographique que l'ouvrage précédent.

Une autre publication de M. COLSON, plus modeste en apparence au point de vue scientifique, mais de portée sociale plus étendue, est une brochure in-4^o, de 48 pages, intitulée **Instructions sommaires pour l'organisation et la réorganisation des bibliothèques populaires**, rédigées pour la Députation permanente du Conseil provincial de Liège (Liège, impr. M. Thône, 1911). L'auteur a puisé dans les traités sur la matière et dans son expérience un ensemble complet de conseils pour la création et la bonne gestion d'une bibliothèque populaire. Ici, tout s'inspire de la pratique. Il n'est si menue question qui ne soit prévue et résolue. Les plus curieux chapitres se rapportent au classement des fiches du catalogue et à la création d'un fond d'historiographie locale ou régionale. Nous ne savons si l'administration provinciale a pris des mesures pour répandre cette brochure dans le pays, mais, de même qu'il devrait y avoir, par ordre supérieur, une bibliothèque publique et un bibliothécaire dans les plus petites communes, de même il faudrait distribuer à profusion ce précis judicieux, qui ne se préoccupe pas seulement de protéger les livres, mais de les faire lire, d'inspirer le goût de la lecture, et qui intéresse les bibliothécaires non seulement à la conservation des ouvrages achetés par la commune, mais qui les intéresse à la vie de la commune, et qui les fait participer à l'histoire future par le collectionnement et la conservation de tous documents imprimés ou manuscrits d'histoire locale. Bien rares sont les bibliothécaires qui comprennent ainsi leur tâche. Beaucoup d'entre eux même se contentent de pousser quelque bouquin à l'emprunteur en consultant plutôt leur facilité que les désirs et les goûts de leur public. Aussi tout ce qui relève cette institution et montre l'idéal à réaliser mérite d'être largement répandu parmi les édilités du pays.

M. ARMAND WEBER vient de faire paraître le dernier volume de son **Essai de Bibliographie verwiétoise**. Le premier a été publié en 1901, le second en 1903, le troisième en 1905, le quatrième en 1910, le cinquième en 1912. Cet ouvrage fait partie des publications de la *Société verwiétoise d'archéologie et d'histoire*, à côté du *Bulletin* annuel et de la *Chronique* de la même société. La critique s'est maintes fois occupé de cette œuvre de M. Weber, à l'apparition des volumes antérieurs. On peut dire qu'elle l'a jugée sans la moindre indulgence. Nos travailleurs locaux ne sont pas tous formés aux disciplines sévères de la *Commission royale d'histoire*: pour être juste envers leurs œuvres il faut avoir le sentiment des contingences. M. Weber n'a jamais eu la prétention de composer une bibliographie dans les règles, dans ces règles rigoureuses édictées après l'élaboration de son travail. Cette œuvre, en effet, n'a pas été composée à la veille de sa publication. L'auteur y a consacré ses loisirs, au hasard des

circonstances, pendant plus de trente ans. Cette préoccupation faisait partie de ses instincts d'antiquaire et de collectionneur. Pour modèles il n'avait que les écrits d'un historien bien local, J.-S. Renier et la Bibliographie spadoise d'Albin Body. Aussi, dénomme-t-il modestement son œuvre, un «essai». D'autre part, demandons-nous si jamais un adepte de la science officielle formé dans les laboratoires universitaires aurait eu le goût et le courage de venir s'installer à Verviers pour butiner les matériaux de cette copieuse bibliographie. Non, n'est-ce pas? Les historiens ont de plus hautes visées. Ils défrichent maintenant, sous l'impulsion d'un autre Verwiétois, Henri Pirenne, le vaste champ de l'histoire économique. Pour s'atteler à un travail comme celui que M. Weber a réalisé, il faut le goût exclusif des choses du terroir, la curiosité inlassable de l'érudit qui ne dédaigne pas les infiniments petits de l'activité intellectuelle d'une ville, qui ressent un plaisir délicat à se reformer une image concrète du passé par mille collections diverses de chirographes, de placards, de dessins, d'autographes, de programmes, de lettres mortuaires, de brochures politiques et commerciales, de feuilles volantes satiriques ou carnavalesques, de livres rares, de monnaies, de médailles, de faïences, d'étains et de cuivres d'art, que sais-je enfin, et qui y consacre tous les loisirs de sa vie. Pareil idéal est incompatible avec les soucis de l'historien. Au lieu donc de décourager les publicistes locaux en épluchant leurs travaux pour y rencontrer quelque faute dans la transcription des textes latins ou néerlandais, des superfluités ou des omissions, des faiblesses de rédaction ou des tendances philosophiques trop peu objectives, demandons-nous si le chasseur y trouvera son gibier. Et nous pouvons répondre pour l'ouvrage de M. Weber: oui! il l'y trouvera, il sera renseigné autant qu'il était possible de le renseigner; car, là où un amant passionné de sa ville natale a échoué dans ses recherches, c'est qu'il était quasi impossible de trouver davantage et mieux.

L'auteur a dû laisser dormir ses fiches pendant de longues années. Il avait bien publié un premier volume et l'avait distribué à ses amis, et il attendait une marque d'encouragement avant de continuer l'expérience. La *Société verwiétoise d'archéologie et d'histoire*, fondée à la fin de l'année 1897, en majeure partie par les soins de M. Weber lui-même, lui a procuré enfin cet encouragement. Elle n'a pas voulu laisser se perdre le fruit de ce long labeur. Elle a estimé que ce travail consciencieux pouvait rendre des services, et, se bornant à demander par ci par là, le sacrifice de mainte citation, que la malice bien connue de l'auteur s'était plu à étaler, — et qui saupoudrait d'un peu de sel l'aridité de ses inventaires, — elle a publié volume par volume, en espaçant la publication d'après l'état de ses finances et les loisirs de son imprimeur. M. Weber en a surveillé lui-même l'impression.

Les trois premiers volumes contiennent, par ordre alphabétique des noms d'auteurs, la nomenclature des livres et autres publications dont les auteurs sont connus; le quatrième contient, par ordre chronologique, les livres et autres publications anonymes; le cinquième est

consacré aux journaux et autres périodiques, il contient aussi des *addenda* et une table générale, où les noms propres et les rubriques importantes sont groupés par ordre de matière. Le tout s'arrête à l'année 1900. On ne peut guère reprocher à l'auteur cet excédent de zèle d'avoir parfois débordé de son cadre pour indiquer des publications des communes suburbaines, ou même de Spa ou de Herve: l'important est qu'il nous fournit une mine de renseignements que nous chercherions vainement ailleurs.

Signalons encore de M. WEBER, une brochure qui a paru depuis quelques jours. Le Dr ENNEN, ancien conservateur des Archives de Cologne, avait publié, en 1881, dans les *Annales du Cercle historique du Bas-Rhin*, une monographie intitulée: *Die Zeitungspressen in der Reichstadt Kœln*. M. Weber en a extrait ce qui intéresse le plus particulièrement notre pays et l'a publié dans le *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire* (t. XII, 1912), sous le titre: **Les journaux d'expression française dans le Pays rhénan au XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e**. Outre ce fait capital que Cologne avait une presse française notable, comme la Hollande, avant et après la Révolution française, nous y trouvons des notes biographiques intéressantes sur deux personnages: 1^o sur Ignace Roderique qui écrivit en latin contre Martène et Durand à propos de la fameuse querelle entre les abbayes de Stavelot et de Malmédy, qui créa divers journaux français, dont la *Gazette de Cologne*, le *Journal de Cologne*, une *Correspondance des sçavans*, et qui, investi de diverses missions ou mandats, exerça une assez grande influence sur la politique prussienne; 2^o sur Théodore François Thiriart, dit de Munzagen, qui était né à Ensival en 1745. Il eut une vie assez mouvementée. Il s'enrichit (à ce que j'ai entendu dire à Ensival) par l'achat de biens des émigrés. A Cologne, il dirigea le *Journal général*, rédigé en français.

Un autre amoureux de sa ville natale est M. GEORGES WILLAME, qui vient de publier dans les *Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles* (t. X, 1911) un excellent **Essai de Bibliographie nivelloise**. M. Willame est très connu du public belge et surtout wallon par ses travaux de folklore et d'histoire, ses *Causeries nivelloises*, sa collaboration au journal *L'Aclot*, à l'*Almanach de l'Aclot*, à la *Belgique illustrée* de Bruylant, à la *Société archéologique de Nivelles*, à *Wallonia*, à la *Société de littérature wallonne*, à la *Biographie nationale*, à maintes autres revues. Il est un des fondateurs de *Wallonia*. Il a composé des œuvres littéraires charmantes, à base folklorique, comme sa pièce *la Rose de Sainte-Ernelle* et son roman *Le Puison*. M. Willame était mieux placé que M. Weber pour réussir: Il fait partie de l'Administration centrale; il est familier avec les archives; il a pu s'aider des ouvrages d'Alphonse Wauters et de M. Alfred d'Hoop, de la collection des *Annales* d'une puissante Société archéologique; il a des amis dévoués, capables de le seconder dans ses recherches. Tout cela lui a permis de créer un bon et beau livre. Il est charmant de voir ce modeste ne parler dans sa préface que des imperfections, des lacunes, des imprécisions de son œuvre.

A l'entendre, il lui manquait la science et le métier, rien que cela! La critique ne ratifiera pas ces appréciations.

Ce qui enchante le lecteur dans cet ouvrage, c'est d'y trouver la bibliographie rangée par ordre de matières. De la sorte, chaque rubrique équivaut presque à une histoire. Il y a de ces chapitres qui sont, pour qui sait lire, des monographies, tant on y trouve les renseignements et les faits actés avec précision et en pleine connaissance de chaque sujet. A ce premier avantage, ajoutez que l'auteur a lu les œuvres dont il parle. Il ne s'est pas contenté d'être un curieux de titres et de les copier. On voit qu'il a lui-même mis la main à la pâte. Son nom ou ses divers pseudonymes reviennent presque à chaque page, tellement il est mêlé à l'histoire de Nivelles et à la vie nivelloise. On peut dire qu'il connaît le passé et le présent de sa ville comme pas un. Je m'arrête. Le public pourrait croire que *Wallonia* m'a soudoyé pour encenser ses fondateurs et rédacteurs! Il y a de ces hasards! Se seraient-ils donné le mot pour faire paraître en ces derniers temps des œuvres bibliographiques? et auraient-ils ourdi un complot contre ma probité?

JULES FELLER.

• • •

M. LÉON HENNEBICQ vient de publier sous le titre **Genèse de l'impérialisme anglais**, le texte du remarquable cours qu'il professe depuis dix-huit ans à l'Université Nouvelle de Bruxelles. La vaste érudition et le don d'originale synthèse qui font de M. Hennebicq l'un des plus intéressants esprits belges, lui ont permis de donner à cette étude de la grandeur en même temps que de l'imprévu. Nous ne pourrions, sans sortir du terrain assigné aux travaux de cette revue, suivre sa pensée dans tous ses développements; nous devons nous contenter de constater, avec satisfaction, que M. Hennebicq a rendu hommage en plus d'un endroit à l'effort des Wallons. Il nous paraît intéressant de détacher de son volume, un paragraphe dans lequel il signale l'influence des Wallons sur la Réforme hollandaise et sur le grand mouvement commercial des Pays-Bas au XVI^e siècle.

La mystique wallonne.

On a justement signalé l'extrême affinité de l'esprit protestant et de l'esprit juif (1). L'un et l'autre ont une commune ardeur pour la Raison, et une même horreur pour la mystique. Tout ce qui est fièvre, enthousiasme, extase, leur est trouble et passion, tout ce qui ne se réduit pas en signes d'algebrisme intellectuel, tout ce qui est de l'âme enfin, leur est ennemi. C'est la race qui crucifie les prophètes.

La notion de la loi comme règle abstraite, mécanisme compliqué de récompense et de châtement, l'idée fixe que toutes choses doivent concourir à un but utile, bref une morale rationnelle, étroite, pédante, insupportable, tel est le propre de l'esprit juif et c'est aussi la marque de l'esprit protestant. L'un et l'autre devaient merveilleusement s'entendre à Amsterdam sous les Nassau, comme plus tard à Londres, sous Cromwell.

(1) SOMBART, p. 243 et suiv.

Le protestantisme, à ses débuts, n'est pas dégraissé de toute mystique. Luther a plus d'âme que d'esprit. C'est un moine en délire; et Calvin, l'apôtre de la prédestination, porte encore en lui un mysticisme révolutionnaire. Un des caractères curieux de la Réforme dans les Pays-Bas n'est-ce pas d'être, au début, la dernière poussée de ces mystiques qui, tantôt orthodoxes, tantôt hérétiques, ont traversé tout le moyen âge depuis les moines de Saint-Bernard jusqu'aux Frères de la vie commune?

L'explosion religieuse du XVI^e siècle ne fait que ranimer ces vieux ferments. Nulle part elle n'est plus vive que dans le sud des Pays-Bas. Valenciennes, Saint-Omer, Arras, Audenarde et, en premier ordre, Tournai sont des foyers de réformation. L'esprit wallon, nettement individualiste, enthousiaste, remuant, aisément émotif, impétueux dans l'action, jette alors une vive flamme. La plupart des commensaux de Guillaume d'Orange sont Wallons: Marquette, Villiers et le plus important, Taffin, de Tournai.

Las ardents apôtres de l'église réformée ne viennent-ils pas de Liège? Nivelles, Valenciennes, Tourcoing, Douai, Cambrai, Mouscron, Tournai? L'impulsion décisive n'est-elle pas donnée par le premier synode des églises wallonnes, à Audenarde, en 1563? N'est-ce pas la célèbre «Confession de foy» de Guy de Bray, un Tournaisien encore, qui devient le crédo de la nouvelle religion? Au demeurant, Calvin lui-même, né à Noyon, aux confins de la Picardie, n'était-il pas Wallon par sa mère, de Cambrai, par sa femme, de Liège?

C'est une tâche bien curieuse que de suivre dans cette Hollande et cette Zélande, qui sont alors des citadelles, la lutte intérieure des éléments qui y ont trouvé asile. Jusqu'au milieu du XVII^e siècle, un des traits distinctifs c'est assurément la poussée wallonne.

Elle a tout mis debout, tout dirigé, tout organisé, dans un effort d'excitation raisonnée et de propagande lucide qui ne se reverra plus avant Robespierre et le Comité de salut public. Elle se heurte à la froideur hollandaise, à l'Arminianisme, à Oldenbarneveldt, à Grotius, c'est-à-dire à la mécanique rationaliste dont la juiverie d'Amsterdam forme le pivot. Son influence persiste, mais elle pâlit, et le renfort des Français chassés par la révocation de l'Édit de Nantes ne suffira pas à lui rendre sa vigueur. L'esprit protestant évolue de plus en plus dans le même sens que l'esprit juif; le puritanisme anglais consommera l'alliance.

La belle santé occidentale de cette poussée wallonne empêche ainsi la Hollande du XVI^e siècle de devenir ce qu'elle menaçait d'être: un État juif. A peine, dans la soudaineté cosmopolite de la floraison anversoise, a-t-on eu le temps de sentir l'apport wallon. Dans la Néerlande, au contraire, il est visible, il s'étale.

Du reste, l'heure est propice. Les déceptions qui frappent les grands métiers urbains de Gand n'ont pas atteint les bourgades wallonnes. Le plat pays de Tiel Uylenspiegel prend enfin sa revanche. Un véritable système capitaliste prospère à Valenciennes, à Armentières, à Lille et à Tournai. La sayetterie, la bourgetterie, la draperie s'y alimentent par Rouen et par Saint-Omer et les métiers battent sans répit dans tous les villages. Les entrepreneurs d'ouvrage, les grands marchands qui le procurent, ont déjà le sentiment de la transplantation d'une industrie, car c'est de Saint-Omer que Jean Ort et Charles Six s'élancent vers Amsterdam où ils fixent, en 1580, l'industrie drapière. Un peu plus tard, à Utrecht, viendront les Wallons Quentin Tetert et Gilles Trammert (1); à Alkmaar, Pas-

(1) Cf. EGGEN, *De Invoeld door Zuid-Nederland op Noord-Nederland*. — Gent, 1908 (*passim*).

quier Lammertin avec l'industrie du lin et du damas; puis, c'est le tour de la soie avec Philippe de Flines, des tapisseries avec Jean Parent, Pierre Huart, Jean Larchier et tous ceux que les troubles du XVI^e siècle avaient chassé de Valenciennes et de Tournai. Et c'est un autre Valenciennois, Nicolas du Gardin et son successeur Lemaire qui ont, avec Jacques Lefébure et Chrétien Colin, fait émigrer la célèbre orfèvrerie wallonne.

Ces boutures d'une industrie active et saine vont merveilleusement réussir dans le Nord. Mais l'élan industriel ainsi donné par les Pays-Bas du Sud n'est que peu de chose à côté de l'expansion commerciale et de la colonisation.

Ici, ce sont encore les Wallons qui mènent la danse. Certes, Amsterdam apparaît avant tout l'héritière d'Anvers. Après la victoire de Farnèse, environ 19.000 de ses marchands gagnent la Hollande et se fixent aux bords de l'Y. Mais, parmi les éléments actifs dont la féconde turbulence tourne vers les lointains océaniques, ce vol d'abeilles privées de leur nid, les plus hardis sont encore une fois les gens du Sud. Pléiade d'aventuriers énergiques dont l'audace ne le cède en rien à celles des conquistadors, il faut en détacher deux figures, Balthazar de Moucheron et Isaac Le Maire, encore un Tournaisien.

Le premier, mis sur la voie par une heureuse expédition du Bruxellois Olivier Brunel, avait, dès 1594, gagné Maurice de Nassau et Oldenbarneveldt à l'idée de pénétrer en Chine par le passage nord-est au sud de la Nouvelle-Zemble. Ces tentatives donnèrent le jour à la Noordsche Compagnie, formée par Van Tweenhuyzen, Jacques Nicquet, Jacques Mercys, Samuel Godin et consorts, tous Belges.

Mais ce fut sur la route atlantique des Indes que s'illustrèrent les Moucheron (1). Entourés de marins zélandais et d'aventuriers brabançons, ils avaient créé, à Middelbourg, le «Collège des Consuls», centre d'expéditions glorieuses. Sur les côtes de France et d'Espagne, au Sénégal, dans la Gambie, à San-Thomé, à Terre-Neuve, aux Indes occidentales, en Ethiopie, partout on voit flotter le pavillon vert à croix de Bourgogne de ce Zélandais d'adoption. Pour lui, François le Fort, le plus célèbre navigateur de la jeune République, prépare la conquête de l'île des Princes et Daniel de Moucheron qui croise audacieusement à travers les Antilles, pris à Puerto del Rey, par l'amiral Louis de Fasciardo, meurt, après un furieux combat, pendu à la vergue de son vaisseau.

Isaac Le Maire (2), de Tournai, ne le cède pas à Balthazar de Moucheron. Sur ses instructions, deux de ses fils, Jacques et Daniel, ouvrent la route du cap Horn, tandis que l'Anversois Usselinckx (3) fonde la Compagnie des Indes occidentales. Quelques années plus tard, Louis de Gère, et Guillaume de Bexhe, tous deux Liégeois, apportent à l'exploitation des mines de fer suédoises les nouveaux procédés des métallurgistes mosans et les rattachent, non à la Wallonie dont ils ne sont plus, mais au marché toujours grandissant d'Amsterdam.

La poussée wallonne est si franche qu'elle éveille aussitôt les jalousies et que susceptibilités et résistances se coalisent autour de la Compagnie hollandaise des Indes orientales. Entre ce syndicat de Hollandais et de Crypto-juifs, d'une part, et les efforts hardis, mais isolés des Moucheron et des Lemaire, c'est bientôt un duel à mort

(1) Balthazar de Moucheron, par de STOPPELAAR, Middelbourg, 1901 — *Histoire de l'expansion coloniale (Néerland et Danemark)*, par de LANNOY et VANDERLINDEN, Bruxelles, 1911.

(2) BAKHUIZEN VAN DEN BRUCK: *Isaac Le Maire*. Gids, 1886, t. IV.

(3) J. FRANKLIN JAMESON: *Willem Usselinckx, Papers of the American historical Association*, New-York, 1887.

où les premiers osent invoquer leur apparente qualité d'indigène et reprochent aux Wallons d'être des immigrés. La lutte qui s'accompagne de coups de bourse tout à fait annonciateurs du nouvel âge finit par la défaite des vaillants capitaines du Sud. Balthazar de Moucheron s'en va mourir en Normandie. Lemaire se retire à Egmont.

La Compagnie hollandaise des Indes orientales, Oldenbarneveldt, et toute la coalition arminiano-juive ont le dessus. Mais l'impulsion est à jamais donnée. A côté du mécanisme froidement régulateur des bourgeois israélites, la fermentation des capitaines d'industrie persiste.

Ils demeurent légion, les Pieters, Pelsaert, Rombout, Van Paepenbroeck, Bultel, Broen, Hochepeid, Van den Bemden, de Bordes, Godin, Muisart, Bouchillon, Warin, du Quesne, de Backer, Noirot, Fontaine, Gillon, Nicquet, Poulle, et tant d'autres, dont les noms trahissent la lignée méridionale, et qui, groupés en Eglise wallonne, continueront pendant plusieurs générations, à pousser plus avant encore la grandeur de leur patrie d'adoption et à y balancer l'influence des Juifs portugais. Avec les uns et les autres, avec la flamme ardente qui tout éveille, avec le froid calcul qui tout apaise, la République des Provinces-Unies concentre un merveilleux choix en supériorités humaines du nouvel âge, et malgré l'étroitesse du territoire et la disproportion des forces, on concevrait qu'elle puisse toiser dédaigneusement l'immense inertie espagnole, si, au pied des Pyrénées, la Destinée n'avait fait naître et grandir, à peu près à l'heure où Colomb découvre le Nouveau-Monde, et où les Juifs quittaient l'Espagne, un homme prodigieux dont l'œuvre arrête, flétrit et sèche sur tige la poussée wallonne et le rationalisme économique des ghettos, Don Inigo Lopes de Recalde de Onoz y de Loyola.

JULES POTVIN: **Antoine Wiertz**. Bruxelles, F. De Nobele.

Peu de réputations ont souffert comme celle de Wiertz, des fluctuations de l'opinion. Ses débuts furent marqués par la faveur publique: le goût d'alors s'était mal épuré du vieux classicisme, et, d'autre part, il se sentait traversé d'un enthousiasme qui lui venait de l'air du siècle et de la récente libération politique du pays. Le jeune peintre répondit à ces deux inclinaisons en paraphrasant à la façon romantique une scène du vieil Homère. Après quelques hésitations, ses *Grecs et ses Troyens, se disputant le corps de Patrocle*, eurent, en somme, un beau succès. Au reste, qui n'eut applaudi, dans les circonstances d'alors, à l'initiative de cet artiste? Il se revendiquait de Rubens, et pour ce peuple qui venait de rompre les liens d'un pacte étranger, Rubens était le symbole de la race, la personnification de la tradition. De telles époques sont frappées d'une certaine cécité; il eut suffi de confronter une toile du maître anversois avec l'œuvre du petit Dinantais, comme il l'a lui-même proposé avec une naïveté pleine d'orgueil, pour confondre ceux qui prétendaient retrouver en lui un autre Pierre-Paul. On n'y pensait pas. Ce fut le bonheur de ses débuts. Plus tard, le gouvernement ne cessa de le combler et d'accéder à ses caprices, avec une bonne volonté qu'aurait pu décevoir vingt fois la hauteur insolente de ses exigences. A Paris, la critique et les jurys lui réservèrent moins d'accueil: il y pâlisait à côté des maîtres de son temps et perdait le lustre que lui conféraient, à Bruxelles, les ardeurs du civisme nationaliste. Lui mort, sa fortune bascula; il fut l'objet d'un vif décri. La plus marquante expression en serait bien la série d'articles que lui consacra, dans

L'Art, Mlle Marguerite Van de Wiele. Ces articles constituent un réquisitoire violent, à la fois dirigé contre l'homme et contre l'œuvre. D'autre part, il est vrai, un groupe de fidèles amis s'efforçaient de défendre et de glorifier sa mémoire: M. Watteau apportait à cette tâche une affectueuse exagération qui frisait bien un peu le ridicule. M. Charles Potvin, légataire universel d'Antoine Wiertz, nommé conservateur de son musée après la mort d'Henri Conscience, fut loin de ménager ses peines. Bien en vain! On ne rencontre plus guère dans cette vieille demeure, que de bonnes gens pour qui les trompe-l'œil bien faits sont le comble de l'art et des Anglais qui se réjouissent, avec plus de patriotisme que de goût, à voir Napoléon tourmenté par les remords dans les flammes de l'enfer.

M. Jules Potvin, qui a repris la plume tombée des mains de son père, s'est attaché, lui aussi, à la défense d'Antoine Wiertz. Il a tenu à répondre aux attaques dirigées contre sa mémoire; sans guère apporter de détails inédits sur les incidents de son existence ou les caractères de son art, il s'est contenté de présenter une façon de réfutation biographique. Deux questions le préoccupent surtout: on a fait à l'artiste le grief d'avoir obtenu de l'Etat de trop considérables subventions. M. J. Potvin s'attache à démontrer que la constitution du Musée Wiertz représente un subside global qui n'est pas supérieur à la somme des subsides particuliers accordés aux autres peintres sous forme d'achats. Il est vrai. Mais il est vrai aussi, qu'une telle faveur constitue un inestimable appoint moral que d'aucuns eussent mérité comme lui et qu'en instituant un Musée spécial pour les œuvres d'un seul, le Gouvernement «organisait» sa gloire future avec une partialité injustifiée.

On a souvent représenté Wiertz comme un monstre d'orgueil. M. J. Potvin veut renverser ce qu'il appelle une légende. Il y réussit en quelque façon, mais il est difficile d'admettre l'absolu de ses conclusions quand on feuillette les *Œuvres littéraires* du peintre. On y trouve, en effet, des notes dans ce genre: «Je viens de lire dans les journaux que l'on songeait à me donner la place de Wappers. Si, au moment où le philosophe profond médite sur des matières sublimes, on venait lui dire: «Voulez-vous apprendre l'alphabet?», je pensai que l'homme logé dans les nues tomberait subitement de toute la hauteur de l'atmosphère», qu'il faut rapprocher de tel billet, dicté à son secrétaire pour une personne qui avait réclamé des nouvelles de sa propre main: «M. Wiertz ne met jamais la main à la plume, pour écrire, même à ses amis, de crainte qu'ils ne tiennent boutique de ses autographes». Singulière modestie, en vérité! M. Potvin paraît loin d'avoir fait toute la preuve de ce qu'il avance.

Mais qu'importe! Je ne suis pas de ceux qui préfèrent les scandales d'une vie aux œuvres qu'elle a produites. Ce sont ces œuvres qu'on doit regarder. En ce qui concerne Wiertz, il semble que le labeur de toute son existence n'ait été qu'une suite d'erreurs; il a confondu dès le principe, les grandes œuvres avec les œuvres grandes; il a cru que l'artiste devait s'efforcer à surpasser les maîtres antérieurs, sans comprendre que c'est le livrer à l'emprise de l'imitation, néga-

tion même du génie; il a cru que la peinture pouvait suppléer à la parole, étayer des thèses et tenir lieu de prêche; il n'a pas senti la valeur de la forme, si bien que, mortes les idées auxquelles il avait prêté son pinceau, il n'est rien resté de ses créations; enfin, il a cru à une rénovation de la peinture et son «procédé mat» a si déplorablement avorté dans ses résultats, que ses toiles sont devenues invisibles.

En écrivant son étude, M. Potvin paraît avoir été guidé plutôt par la piété filiale que par la perspicacité critique. Faut-il l'en blâmer ou l'en féliciter? C'est selon.

R. DUPIERREUX.

R. HEDICKE: *Nouvelles études sur du Brœucq*. In *Repertorium für Kunstwissenschaft*, t. XXXV. Berlin, 1912.

M. R. Hedicke, le savant auteur du volume sur Jacques du Brœucq, dont M. Dony a donné une récente traduction, vient d'écrire une brochure destinée à indiquer ses vues personnelles sur les opinions émises au sujet du sculpteur montois et notamment sur les rapports présentés aux *Amis de l'Art Wallon* et publiés ici-même. Il constate d'abord que les expositions de Liège, de Charleroi et de Tournai ont ravivé l'intérêt suscité par l'art des Pays-Bas du sud. Nous l'écoutons avec un vif plaisir affirmer que «tandis que l'art flamand jouit depuis longtemps d'une diffusion largement internationale, l'art wallon était resté l'enfant martyr de la recherche, dont seuls, quelques archéologues consentaient à s'occuper». Il rend hommage à l'exposition des Arts anciens du Hainaut, qui, la première, réunit une collection complète d'œuvres de du Brœucq. Ce fut une véritable révélation; il la salue avec d'autant plus de joie que lors de la publication de son étude sur le sculpteur du jubé de Sainte-Waudru, il rencontra partout «haussements d'épaules et silences glacés». A présent, il semble que, grâce à la traduction de Dony et aux rétrospectives dont nous avons parlé plus haut, Du Brœucq commence à être apprécié selon son vrai mérite.

Ces hommages rendus, M. Hedicke s'occupe des nouveaux apports à la biographie, à l'œuvre et à l'exégèse du talent de l'artiste: M. Dony a vérifié, dans les Archives du Hainaut, les données préétablies et cherché de nouvelles indications. Malheureusement, maigre fut son butin: il a rectifié quelques détails sur la demeure, l'atelier et quelques noms de rues à Mons, sans ajouter grand chose à ce que l'on savait.

Il discute ensuite les quatre œuvres nouvelles (1) qu'on a vues à l'exposition de Charleroi. A propos du médaillon de la chapelle de Mariemont, il s'étonne de voir paraître Dieu le père dans une telle

(1) On m'apprend que M. l'abbé Puissant vient de découvrir plusieurs œuvres nouvelles du maître montois et notamment: une réplique de la *Madone agenouillée* à Rœulx et une frise de cheminée dans le château de M. le Comte Duval à Cambrai.
R. D.

disposition et se demande si l'autel était composé de tableaux d'albâtre séparés ou si le seul fragment conservé fut découpé plus tard en forme de médaillon rond. S'il en est ainsi, on ne peut apprécier l'œuvre comme une composition ronde et le talent avec lequel le cercle est rempli est l'effet du hasard; si, au contraire, l'œuvre fut, dès l'origine, conçue en forme de composition ronde, il faut la louer comme très remarquable. M. Hedicke signale l'indépendance plastique du travail: la disposition symétrique y est abandonnée. A son sens «le rythme libre et délicat des plis du vêtement, la vie vibrante des cheveux, les petits anges pateux, l'onctuosité de l'ensemble» sont autant d'indices de tendances baroques. Le chérubin, faisant office de socle, reste cependant une création renaissance, ce qui s'affirme même des traits fondus de la figure. Cela marque bien que, vers 1552, le maître payait son tribut aux inclinations baroques, alors qu'en d'autres endroits il restait purement renaissant.

M. Hedicke ne croit pas que l'on puisse attribuer à Du Brœucq les deux fragments de la *Récolte de la Manne*, appartenant à M. l'abbé Puissant, que M. Dony a voulu ranger parmi les menues tailles d'albâtre du premier projet de jubé. Il en donne comme raison que les motifs principaux de ce projet étaient empruntés à l'Ancien Testament; dans l'exécution, on ne trouve que des épisodes du Nouveau Testament. Comment pourrait-on y incorporer l'épisode de la manne? M. Hedicke ne pense pas pouvoir les rattacher à une série plus ancienne, inspirée de la Genèse. Leur style indique une maîtrise que Du Brœucq n'acquît qu'après 1550. Il pense qu'on a ici affaire à des bas reliefs postérieurs, œuvres d'un artiste local qu'il place vers 1600 (1).

Quant aux deux chapiteaux des collections Waroqué et Puissant, le savant allemand y remarque une façon gothique de traiter les formes antiques. Ils lui paraissent former le premier stade de transition entre le chapiteau gothique, tel qu'il apparut à la fin, et le chapiteau italien. Le stade suivant se trouve dans deux chapiteaux de Boussu, conservés aujourd'hui à Sainte-Waudru de Mons et le développement complet s'affirme dans la *Flagellation* et dans l'autel dédié à Madeleine et à Waudru. Les chapiteaux de Mariemont se rattachent, au point de vue du style, à la première période et, chronologiquement, à la dernière; M. Hedicke se voit forcé de s'avouer impuissant à résoudre cette difficulté. Peut-être possède-t-on ici des chapiteaux antérieurs, provenant de Binche.

Après quelques remarques relatives aux influences subies par le sculpteur, M. Hedicke aborde l'examen de la question de la reconstruction du jubé de Sainte-Waudru. Il déclare se rallier aux opinions émises par M. Rousseau (voir *Wallonia*, 1912, p. 95 et 59), mais il fait ses réserves sur l'emplacement du jubé. Dans le transept, à son

(1) Il paraîtra assez invraisemblable qu'un tel artiste, supérieur à du Brœucq, de l'avis même de M. Hedicke, dans sa maîtrise technique, soit resté absolument inconnu.